

Licence Arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts du spectacle. 2011, Université de Caen Normandie
- UNICAEN. hceres-02036209

HAL Id: hceres-02036209

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036209>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000690

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Arts du spectacle

Présentation de la mention

La licence d'Arts du spectacle prépare prioritairement les étudiants à des carrières dans la recherche et l'enseignement, aux professions du cinéma et du théâtre, et à l'encadrement au sein des structures culturelles et ce grâce aux stages et partenariats avec les institutions culturelles locales. Cette licence, ouverte vers les autres arts tout au long du cursus, se donne aussi pour objectif la préparation à l'entrée aux grandes écoles et conservatoires de théâtre et de cinéma (FEMIS-ENSATT...). Les secteurs d'activité qui offrent des débouchés à cette formation sont les métiers du spectacle et de la culture (critiques, encadrement de groupes amateurs, chargé de production), le tourisme, les pratiques artistiques (animation en milieu scolaire et associatif), l'enseignement, les métiers liés à la presse (assistant éditorial) et les métiers de l'archive.

Le choix disciplinaire se fait entre Théâtre et Cinéma sous forme de parcours à partir du semestre 3. la première année est un repérage dans ces domaines. Un master recherche Arts : pratiques et poétiques, spécialité Etudes théâtrales ou Etudes cinématographiques et deux masters professionnels : Cinéma et Théâtre qui vont s'ouvrir (plan quadriennal 2012-2015) sont donc susceptibles d'accueillir les étudiants (63 % d'inscrits ayant réussi la licence continuent en master).

La mention Arts du spectacle est la seule sur l'inter-région Basse et haute Normandie et repose sur un partenariat fort avec les institutions culturelles locales notamment l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine), ce qui légitime l'orientation « archives » donnée à la formation, cohérente avec la priorité nationale de numérisation. La concentration sur les deux parcours, Théâtre et Cinéma conduits en parallèle, prend en compte l'harmonisation de la formation dans le PRES normand. Cette formation étant accessible à tous types de bacheliers, les objectifs et la structuration pédagogiques sont adaptés à l'hétérogénéité de la population étudiante induite et réactifs par rapport à son origine sociale avec une attention particulière portée aux étudiants salariés.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	150
Nombre d'inscrits en L2	75
Nombre d'inscrits en L3	56
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	63 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le projet pédagogique est bien présenté dans la maquette, mais la précision ne s'étend pas aux contenus. Les deux parcours Théâtre et Cinéma sont complétés par une culture générale qui se fait par une ouverture aux autres arts dans une dimension sociologique et une culture scientifique de base en lien avec ces deux parcours, notamment par une orientation sur l'utilisation des TICE dans les bibliothèques.

Les débouchés sont clairement définis, notamment sur l'encadrement institutionnel (en particulier dans les collectivités territoriales) et les masters.

Les dispositifs d'aide à la réussite prennent la forme d'heures de remédiation qui sont dispensées aux étudiants en difficulté ; une remise à niveau est prévue sur la maîtrise de l'écrit en L1. Un tutorat d'accompagnement hebdomadaire encadre les étudiants volontaires. Une attention est donnée aux étudiants en difficulté par une information et des rencontres avec les milieux professionnels. Cet ensemble de mesures dénote une préoccupation de l'encadrement sans doute liée à l'origine sociale des étudiants qui est analysée.

L'insertion professionnelle se fait par les stages dans les structures culturelles locales. Un enseignant référent est en lien avec le maître de stage. Néanmoins, l'absence d'observatoire semble être un problème, car le recueil des données manque d'éléments. Cependant, la poursuite des études en master est ciblée à 63 %.

Le pilotage de la formation se fait par une direction « double » qui correspond aux deux parcours et répond donc à cette double identité : théâtre, cinéma. L'équipe pédagogique est diversifiée et la parité théâtre/cinéma est très identifiée. Les partenaires « intervenants » du monde culturel n'ont pas une attribution clairement identifiée dans cette équipe.

Enfin, les faiblesses de ce dossier se situent en règle générale au niveau du manque de précision apportée sur : l'évaluation des compétences, les informations données aux étudiants et les modalités de suivi... ce qui est confirmé par l'auto-évaluation elle-même. Certains items sont donc « abordés », mais ne permettent pas une expertise précise. *A contrario*, la lisibilité des parcours et leur déclinaison laissent à penser qu'il s'agit d'un manque réel d'information sur les compétences.

● Points forts :

- Le dossier est travaillé dans un souci de clarté des parcours.
- Les objectifs et l'adéquation des parcours avec ces objectifs dans un contexte local et interrégional sont pris en compte (PRES).
- La structure et le fonctionnement sont en adéquation avec les objectifs, notamment sur l'attention qui est portée aux étudiants en difficulté.

● Points faibles :

- Un dossier lacunaire : absence de données chiffrées notamment sur l'insertion, absence d'évaluation par les étudiants et d'analyse d'impact sur la formation.
- L'absence de mise en valeur des intervenants du milieu culturel et des membres de l'équipe pédagogique eux-mêmes engagés dans les milieux culturels locaux et régionaux.
- L'ouverture à l'international qui, en l'absence de précisions, reste purement théorique.
- La faible importance donnée aux stages qui ne pèsent que 3 crédits européens.
- Des procédures de réorientation manquant de clarté.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement



Il conviendrait de préciser les liens avec le milieu artistique en identifiant le rôle des intervenants (artistes, professionnels) dans l'équipe pédagogique.

Il conviendrait de préciser la nature des structures culturelles au sein du cursus et le lien qui est opéré avec les formations (incitation à la fréquentation, lien avec la programmation).

Il serait nécessaire de mettre l'accent sur des données chiffrées en ce qui concerne bien évidemment l'insertion professionnelle, mais aussi pour permettre d'évaluer le passage qui se fait vers d'autres formations ou constater le pourcentage de départs de l'Université. Ces données pourraient servir notamment pour affiner le contenu des parcours.